

Les prairies au cœur de la performance agricole et écologique



- Du neuf chez nos partenaires
- Concours des Pratiques Agro Ecologiques « Prairies et Parcours »
- Enquêtes en cours : votre avis compte !
- Campagne MAEC 2026

Le PMAZH est un programme multi-partenarial qui fédère des acteurs de l'élevage et de l'agroécologie pour construire des solutions visant à concilier production agricole et respect des écosystèmes. Dans la Somme, le PMAZH (Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides) est la preuve qu'on peut concilier élevage et protection de la nature. C'est un travail d'équipe entre la Plaine Maritime Picarde, la Moyenne Vallée de la Somme et Affluents et tous nos partenaires techniques.

Édito

Bonjour à toutes et à tous,

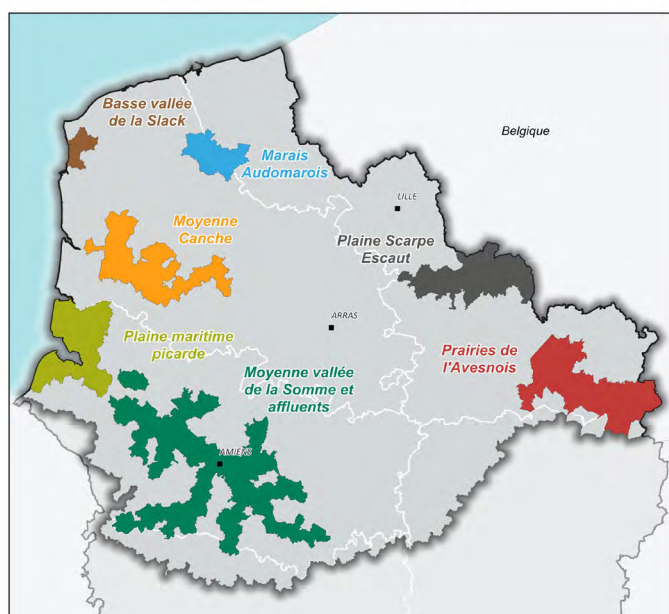
L'actualité de ce mois-ci reflète bien la diversité de notre quotidien : entre la rigueur administrative et le plaisir des retrouvailles agricoles. Au programme : une victoire au Salon de l'Agriculture qui fait du bien et qui rappelle la qualité du travail accompli sur notre territoire. Côté terrain, la période est intense, la campagne des MAEC est lancée et nous restons à vos côtés pour vous accompagner dans ces démarches. Dans la même lignée, nous ouvrons les inscriptions pour le Concours des Pratiques Agro-Ecologiques, un rendez-vous toujours riche en échanges sur nos pratiques herbagères.

Enfin, pour mieux vous soutenir dans ces projets, l'équipe s'étoffe avec l'arrivée de Pauline Féret et Marion Thériez.

Bonne lecture à tous !

L'équipe PMAZH

Sites du programme en faveur du maintien
de l'agriculture en zones humides
Bassin Artois-Picardie



- | | |
|----------------------------|---|
| ■ Basse vallée de la Slack | ■ Moyenne Vallée de la Somme et affluents |
| ■ Marais Audomarois | ■ Plaine Scarpe Escaut |
| ■ Moyenne Canche | ■ Prairies de l'Avesnois |
| ■ Plaine maritime picarde | |

L'agenda

- **1^{er} mars au 29 mai 2026** : Inscription au Concours de Pratiques Agroécologiques « *Prairies et Parcours* » pour le territoire Plaine Maritime Picarde (PMP).

- **21 mai 2026 - de 10h à 14h** : Apéro prairie « *ovins* » (PMP), intervention d'Arnaud Cuvillier (Chambre d'agriculture de l'Oise).

Lieu : **Communiqué prochainement**

- **28 mai 2026** : « *L'herbe au cœur de l'élevage* », une journée dédiée aux prairies et à leur rôle clé dans les systèmes d'élevage.

Lieu : **Lycée agricole du Paraquet - Cottenchy**

- **5 juin 2026 - de 10h à 14h** : Formation « *Connaître la flore des prairies humides pour adapter ma conduite de pâturage* », animée par Matthieu Franquin.

Lieu : **Sainte-Segrée (MVSA)**

- **8 juin 2026** : Tournée collective Patur'Ajuste du territoire Moyenne Vallée de la Somme et ses Affluents, intervention de Philippe Mestelan (SCOPELA).

Lieu : **Communiqué prochainement.**

- **9 juin 2026** : Tournée collective Patur'Ajuste du territoire Plaine Maritime Picarde, intervention de Philippe Mestelan (SCOPELA).

Lieu : **Communiqué prochainement.**

- **8 septembre 2026** : « *Comment réfléchir l'adaptation de ma ferme par rapport aux aléas du changement climatique* », intervention de Sébastien Labrune, entrepreneur de la transition écologique en Hauts-de-France. Animation : Bio Hauts-de-France.

Lieu : **sur la MVSA (à définir).**

- **Septembre 2026 (date à préciser)** : Rando nature et marché de producteurs locaux, secteur de St-Valery-sur-Somme (PMP).

- **24 septembre 2026** : « *Comprendre et optimiser les rations de ses ovins allaitants* », intervention d'Arnaud Cuvillier (Chambre d'agriculture de l'Oise).

Lieu : **Chambre d'agriculture d'Abbeville (12 rue René Dingenon).**

- **1^{er} octobre 2026 de 14h à 17h** : « *Gestion du parasitisme équin* », intervention d'un vétérinaire VETEL.

Lieu : **Chambre d'agriculture d'Abbeville (12 rue René Dingenon).**

Du neuf chez nos partenaires

Bienvenue à Pauline et Marion !



Pauline Féret

**Chargée de mission Agriculture et Alimentation
au PNR Baie de Somme Picardie maritime**

Récemment arrivée au sein du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime, Pauline assure l'animation et le suivi des MAEC de deux territoires, en lien avec les enjeux prioritaires liés à l'eau et à la biodiversité.

« Je coordonne également des actions qui relient agriculture et alimentation sur le territoire, en favorisant le développement d'une alimentation locale, tant auprès des particuliers que des établissements scolaires, en encourageant la visibilité des producteurs du territoire et en valorisant les points de vente directe. »

N'hésitez pas à la contacter pour toute question relative à l'un de ces sujets !

Contact

Pauline Féret
Chargée de mission Agriculture & Alimentation
p.feret@baiedesomme3vallees.fr
07 87 61 42 17 | 09 70 20 14 05

Marion Thériex

**Conseillère en élevage biologique
chez Bio Hauts-de-France**

Marion a rejoint Bio Hauts-de-France début 2026 en tant que conseillère élevage. Elle accompagne les éleveurs et éleveuses dans leur transition vers l'agriculture biologique.

« Le pâturage et la valorisation des prairies étant au cœur des pratiques en agriculture biologique, il nous a semblé naturel de nous inscrire dans le programme du PMAZH dans la Somme, aux côtés des éleveurs. »

Par ailleurs, Marion est également référente sur les questions liées au climat au sein des fermes.

Contact

Marion Thériex
Conseillère élevage à Bio HDF
07 87 32 12 54



Concours des Pratiques Agro Écologiques « Prairies et Parcours »

En Plaine Maritime Picarde

Inscrivez-vous dès maintenant !

Le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard organise à nouveau le Concours des Pratiques Agroécologiques (CPAE) – Prairies et parcours sur le territoire de la Plaine Maritime Picarde. Vous avez des prairies naturelles, avec une flore particulièrement riche en diversité floristique ? C'est l'occasion pour vous de mettre en avant vos prairies et de valoriser vos pratiques vers un meilleur équilibre agroécologique ! Le patrimoine naturel de la Plaine Maritime Picarde est l'un des plus remarquables et des plus diversifiés de la région Hauts-de-France, et cette vaste zone humide présente encore une grande variété de milieux (prairies humides, bocages, marais, étangs, prés salés) qui abritent près de 400 espèces végétales rares et/ou menacées et plus de 300 espèces d'oiseaux.

Le pâturage de ces milieux humides a façonné le paysage unique de la Baie de Somme, et il contribue encore aujourd'hui à préserver la richesse floristique et faunistique de ces milieux prairiaux.



Inscrivez-vous **avant le 29 mai 2026** auprès de :

Marie-Aude GUIGNON

Chargée de mission agroécologie au Syndicat mixte
Baie de Somme Grand Littoral Picard
marieaudeguignon@baiedesomme.fr - 07 76 04 49 90

CPAE 2025-26, passage du jury en mai 2025

En Moyenne Vallée de la Somme

Une prairie de marais récompensée au Salon de l'Agriculture pour ses pratiques agroécologiques.



Un premier prix national pour Oliver Parcy

Lauréat du concours en 2025 sur le territoire de la Moyenne Vallée de la Somme et Affluents, Olivier PARCY a remporté la première place du Concours des pratiques agroécologiques – Prairies et Parcours 2026 (CGA) ! La remise des prix s'est tenue le 25 février 2026 au Salon International de l'Agriculture à Paris.

Située au cœur des marais de la vallée de la Somme, la parcelle présentée est une prairie humide exploitée en fauche pour assurer l'alimentation hivernale d'un troupeau bovin viande. Sa gestion repose sur une fauche tardive à partir du 10 juin et sans fertilisation. Ces pratiques ont permis de préserver la richesse floristique et la biodiversité du site tout en produisant un foin de qualité.

Un premier prix national pour Oliver Parcy

Le jury a salué cet équilibre entre production agricole et préservation de la biodiversité. C'est une belle récompense pour cet éleveur engagé de longue date dans le PMAZH de la Moyenne Vallée de la Somme. Bravo à lui ! La Chambre d'agriculture de la Somme et ses partenaires remercient chaleureusement l'ensemble des participants au concours 2026.

Enquêtes en cours : votre avis compte !

Élevages ovins en zones humides

Dans le cadre du programme du PMAZH de la Plaine Maritime Picarde et Moyenne Vallée de la Somme et ses affluents, une étude est actuellement menée sur les élevages ovins en zones humides.

Portée par Julia Bedel, étudiante en agronomie et stagiaire à la Chambre d'agriculture de la Somme, cette enquête vise à mieux comprendre les pratiques mises en œuvre par les éleveurs, leurs contraintes, mais aussi leurs besoins techniques et perspectives d'évolution. Objectif de l'enquête : construire un plan d'action concret, adapté aux réalités du terrain, pour accompagner durablement les systèmes d'élevage ovins en zones humides.

Vous êtes éleveur ovin concerné ?

Votre retour d'expérience est essentiel pour garantir la pertinence des actions futures. Quelques minutes suffisent pour répondre au questionnaire. Toutes les réponses seront traitées de manière confidentielle et contribueront directement à l'élaboration d'outils et de recommandations techniques adaptés. Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre engagement !



© Benoît Bremer

Participer
à l'enquête



Cliquez ici ou
flashez le QR code
pour répondre au
questionnaire, cela
ne vous prendra
que quelques
minutes.

Participer
à l'enquête



Cliquez ici ou
flashez le QR code
pour répondre au
questionnaire, cela
ne vous prendra
que quelques
minutes.

L'autonomie alimentaire par le méteil

Climat qui évolue, fourrages parfois difficiles à sécuriser, zones humides pas toujours simples à valoriser... que vous cultiviez déjà des méteils ou que vous vous posiez la question, ces enjeux concernent de plus en plus d'exploitations.

Dans le cadre du PMAZH, nous travaillons avec les agriculteurs du territoire sur l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique, notamment en zones humides. Les méteils sont une piste que nous souhaitons questionner et évaluer avec vous, à partir de vos pratiques et de vos besoins sur le terrain. Objectif de l'enquête : Cibler les essais à mettre en place en fonction de vos priorités et des situations rencontrées sur les exploitations.

Que vous fassiez déjà du méteil ou non, votre avis compte !

Campagne MAEC 2026

Cette année encore, les opérateurs des territoires PMP et MVSA vous accompagnent dans vos démarches pour souscrire à un contrat MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique).

Pour rappel, ce dispositif vise à accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre de pratiques favorables à l'environnement et au climat, en contrepartie d'un engagement contractuel.

Ce qui change pour les contrats 2026

- ▶ **Durée des engagements** : les contrats engagés en 2026 auront une durée de 3 ans, contre 5 ans les années précédentes.
- ▶ **Évolution des mesures** : certaines mesures ont été fermées au niveau national. Par exemple, la mesure « création d'un couvert herbacé » n'est plus proposée.

Le tableau ci-dessous présente les mesures disponibles en 2026 selon chaque territoire :

Code et type de mesure	Mesures à enjeu Zones Humides et Prairies	Montant €/ha/an		
HBV2 Système	MAEC Climat BEA Autonomie fourragère Elevages Herbivores 1 Surfaces en herbe : min 20% SAU (MVS 30%) Maïs ensilage : max 25% SFP	121 €		M VS A
HBV2 Système	MAEC Climat BEA Autonomie fourragère Elevages Herbivores 2 Surfaces en herbe : min 35% SAU Maïs ensilage : max 20% SFP, PPH : 30% min	177 €		M VS A
HBV3 Système	MAEC Climat BEA Autonomie fourragère Elevages Herbivores 3 Surfaces en herbe : min 40% SAU Maïs ensilage : max 15% SFP, PPH : 30% min	233 €		M VS A
MHU1 Localisée	MAEC Biodiv préservation des milieux humides Chargement max : 1,4 UGB ha/an/parcelle	150 €	P M P	M VS A
MHU2 Localisée	MAEC Biodiv préservation des milieux humides + amélioration de la gestion de pâturage Chargement max : 1,4 UGB à respecter + pâturer min 50% des prairies engagées	200 €	P M P	M VS A
PRA3 Localisée	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage + pâturer min 50% des prairies engagées	72 €	P M P	M VS A
ESP2 Localisée	Protection des espèces 2 (Fauche ou pâturage au 01/06 ou 10/06, voir territoire)	145 €	P M P	M VS A
ESP3 Localisée	Protection des espèces 3 (Fauche ou pâturage au 10 ou 20/06, voir territoire)	200 €	P M P	M VS A
ESP4 Localisée	Protection des espèces 4 (Fauche ou pâturage au 20 ou 30/06, voir territoire)	254 €	P M P	M VS A

- ▶ **Plafonds d'aides** : 10 000 € par mesure pour les mesures localisées, et 20 000 € pour les mesures systèmes.
- ▶ **Ouverture d'un nouveau territoire** : sur des zones non éligibles en 2025, un nouveau territoire est désormais accessible pour les agriculteurs en agriculture biologique.
- ▶ **Deux mesures systèmes sont proposées** : une pour les exploitations en grandes cultures et une pour les exploitations en polyculture-élevage.

Conditions pour déposer un dossier MAEC

Pour être éligible, il faut :

- ▶ Être agriculteur actif.
- ▶ Avoir des parcelles situées sur un territoire où la mesure est ouverte, et déclarées à la PAC.
- ▶ Effectuer la déclaration sur TELEPAC entre le 1er avril et le 15 mai 2026.

Pour plus
d'informations



Cliquez ici ou
flashez le QR code

Des questions ? Contactez vos interlocuteurs :

Pour la Moyenne Vallée de la Somme –Affluents :

- ▶ MONTEL Anaïs (Chambre d'agriculture de la Somme) : 07.84.24.01.87

Pour la Plaine Maritime Picarde :

- ▶ Marie-Aude GUIGNON (Syndicat Mixte Baie de Somme) : 07.76.04.49.90
- ▶ Claire LEROY (Chambre d'agriculture de la Somme) : 06.86.37.56.68
- ▶ Alain LEFEVRE (Chambre d'agriculture de la Somme) : 06.04.67.37.62

L'herbe au cœur de l'élevage

Une journée dédiée aux prairies et à leur rôle clé dans les systèmes d'élevage, le 28 mai 2026 au lycée agricole du Paraclet.

La DRAAF, la DREAL, les Chambres d'Agriculture des Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France ainsi que les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie ont le plaisir de vous inviter à une journée technique consacrée aux prairies et à leur valorisation en élevage.

Nous vous invitons à consulter l'invitation ci-dessous pour plus de détails sur le programme :

Pour plus
d'informations



Cliquez ici ou
flashez le QR code

SAVE THE DATE

Événement autour des prairies L'herbe au cœur de l'élevage

**Engageons-nous, acteurs publics et privés
ensemble pour maintenir les prairies
de notre territoire à travers le modèle de l'élevage à l'herbe**

 **Jeudi 28 mai 2026 - de 9h à 17h**

 Lycée agricole du Paraclet
80440 Cottenchy



Inscription obligatoire en cliquant sur le lien suivant :

[Événement « Prairies : l'herbe au cœur de l'élevage »
jeudi 28 mai 2026 - Le Paraclet](#)

Vous ne participez pas encore au programme ?

Éleveur ou exploitant dans la zone ? Les actions du PMAZH vous concernent directement !
Envie d'en savoir plus sur les opportunités offertes par le programme et les solutions adaptées à vos besoins ?
N'attendez plus : contactez vos animateurs de territoire et découvrez comment rejoindre cette dynamique au service de votre exploitation et de l'environnement.

Contacts

Anaïs MONTEL

Animation du PMAZH MVSA,
Conseillère élevage bovins Chambre
d'Agriculture de la Somme
07 84 24 01 87

Sophie GUEGAN

Chargée de mission biodiversité
Conseil Départemental de la Somme
03 22 71 83 56

Victoire RIQUER

Animation du PMAZH PMP,
Ingénieure conseil en élevage bovin
06 79 77 29 98

Matthieu FRANQUIN

Chargé de mission agroécologie
Conservatoire des Espaces Naturels
Hauts-de-France
06 75 13 26 98

Marie-Aude GUIGNON

Animation du PMAZH PMP, chargée de
mission agroécologie Syndicat Mixte
Baie de Somme-Grand
Littoral Picard
07 76 04 49 90

Raphaël LEJEUNE

Conseiller élevage Avenir
Conseil Elevage
06 85 50 81 91

Jean-Baptiste PERTRIAUX

Co-directeur Bio en Hauts-de-France
07 87 32 64 37

Eugénie HOBEIKA

Directrice du service maîtrise du
parasitisme VETEL (réseau des
vétérinaires du Nord de la France)
03 21 13 83 70

Marion THÉRIEZ

Conseillère élevage à Bio HDF
07 87 32 12 54

Pour la rédaction :

Anaïs Montel, Victoire Riquier, Marie-Aude Guignon

Pour les photos :

Benoît Bremer, Pauline Mourey, Marie-Aude Guignon

Avril 2026

En partenariat avec

Scopela, l'Institut de l'Élevage, le Forum des Marais Atlantiques, le Conservatoire National botanique de Bailleul, la MSA, le Service de Remplacement, le Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime.

Avec la participation financière de



Conservatoire
d'espaces naturels
Hauts-de-France

